

F

SEPHORA

Société anonyme au capital de 78.256.500 euros
Siège social : 65 avenue Edouard Vaillant – 92100 Boulogne-Billancourt
393 712 286 R.C.S. Nanterre



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU MERCREDI 18 JUIN 2008

Le mercredi 18 juin 2008, à 10 heures,

les Actionnaires de la société SEPHORA se sont réunis, au siège social, en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, sur convocation du Conseil d'Administration.

Les Actionnaires ont été convoqués par lettre en date du 3 juin 2008.

Les Membres de l'Assemblée ont émargé la feuille de présence en entrant en séance.

Le cabinet DELOITTE & ASSOCIES, Commissaire aux Comptes de la société, régulièrement convoqué par lettre recommandée avec demande d'avis de réception le 3 juin 2007, n'est pas représenté à la réunion.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jacques LEVY, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

La société LVMH FASHION GROUP, représentée par M. Jacques LEVY et Mme Véronique FLEURY, actionnaires présents et acceptant représentant le plus grand nombre de voix, sont appelés aux fonctions de Scrutateurs.

Le Bureau de l'Assemblée désigne comme Secrétaire Madame Isabelle EBERHARDT.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du Bureau ainsi constitué, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés, possèdent plus du cinquième des actions composant le capital social et ayant le droit de vote.

L'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

(...)

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant l'arrivée du terme du mandat d'administrateur de Monsieur Jacques LEVY à l'issue de la présente assemblée, décide de renouveler ce mandat pour une nouvelle période de 3 ans, arrivant à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelée au cours de l'année 2011 à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant l'arrivée du terme du mandat d'administrateur de Monsieur Pierre LETZELTER à l'issue de la présente assemblée, décide de renouveler ce mandat pour une nouvelle période de 3 ans, arrivant à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelée au cours de l'année 2011 à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration décide de nommer en qualité de nouvel administrateur à compter de ce jour pour une période de 3 ans, arrivant à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelée au cours de l'année 2011 à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 : Monsieur Olivier SCHAEFFER.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration décide de nommer en qualité de nouvel administrateur à compter de ce jour pour une période de 3 ans, arrivant à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelée au cours de l'année 2011 à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 : Monsieur Renato SEMERARI.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte du changement de représentant permanent de la société LVMH FASHION GROUP au sein du Conseil d'Administration, laquelle a désigné à compter du 2 avril 2008 Monsieur Jean-Jacques GUIONY à cette fonction en remplacement de Monsieur Patrick HOUEL, démissionnaire.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs à Mme Isabelle EBERHARDT à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité, dépôt et inscription modificative auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre consécutives aux délibérations de ce jour.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité. (...)